

Agriculture et qualité de l'air

Réglementation locale

Michaël Bertin

DREAL – service ECLA



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Réglementation européenne et nationale

- Directive 2008/50/CE « Un air pur pour l'Europe »
 - Polluants visés : particules, oxydes d'azote, plomb, benzène, ozone, dioxyde de soufre, monoxyde de carbone
 - Fixation d'objectifs de qualité et de normes à respecter
 - Contentieux en cours sur les particules : Dépassement du nombre de jours présentant une moyenne journalière supérieure à $50\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Code de l'environnement décliné localement au travers de documents de planification ou d'arrêtés préfectoraux
 - Schéma régional climat air énergie
 - Plan de protection de l'atmosphère sur Strasbourg
 - Mesure d'urgence en cas de pic de pollution sur l'ensemble de la région

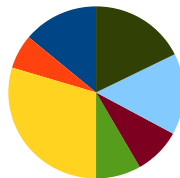
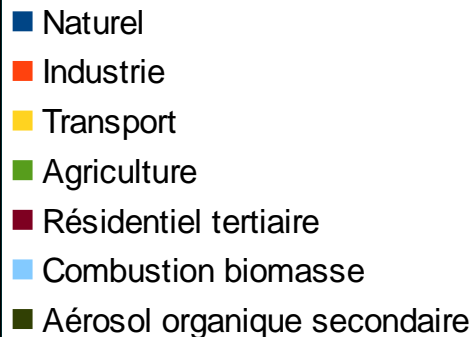
Réglementation locale

- SRCAE : Orientations air concernent la réduction des émissions atmosphériques dues aux épandages d'aérosols, de produits azotés et de produits phytosanitaires
- Plan de protection de l'atmosphère
 - Aucune mesure visant directement l'agriculture
- Mesures d'urgence en cas de pic de pollution
 - Mise à jour des arrêtés préfectoraux et sensibilisation sur la part de contribution des épandages d'engrais azotés lors de certains pics



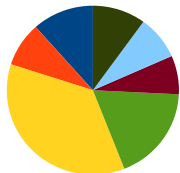
Quelle contribution du secteur agricole aux pics de pollution ?

- Deux exemples de pic de pollution aux particules ayant des contributions provenant de secteurs différents :



4-19/12

Décembre 2013 : composantes trafic et chauffage majoritaires



7-17/03

Mars 2014 : composantes trafic et agricole majoritaires

- Si le trafic est présent à chaque fois, la part agricole dépend de la période de l'année, de la météo et des activités d'épandage d'engrais azotés

Mise à jour des arrêtés préfectoraux relatifs aux pics de pollution

- Les pics de pollutions seront maintenant classifiés suivant la typologie de leurs sources :
 - Épisode hivernal : trafic/chauffage
 - Épisode mixte : trafic/agriculture
- Les épisodes d'alerte et les mesures associées seront gradués
- Les différents secteurs d'activités contributeurs du pic sont sollicités pour des efforts de réduction d'émissions tout en tenant compte des contraintes de leur activité
 - Transport routier
 - Industrie
 - Chauffage
 - Agriculture